

Sentier de découverte du Bué

Légende

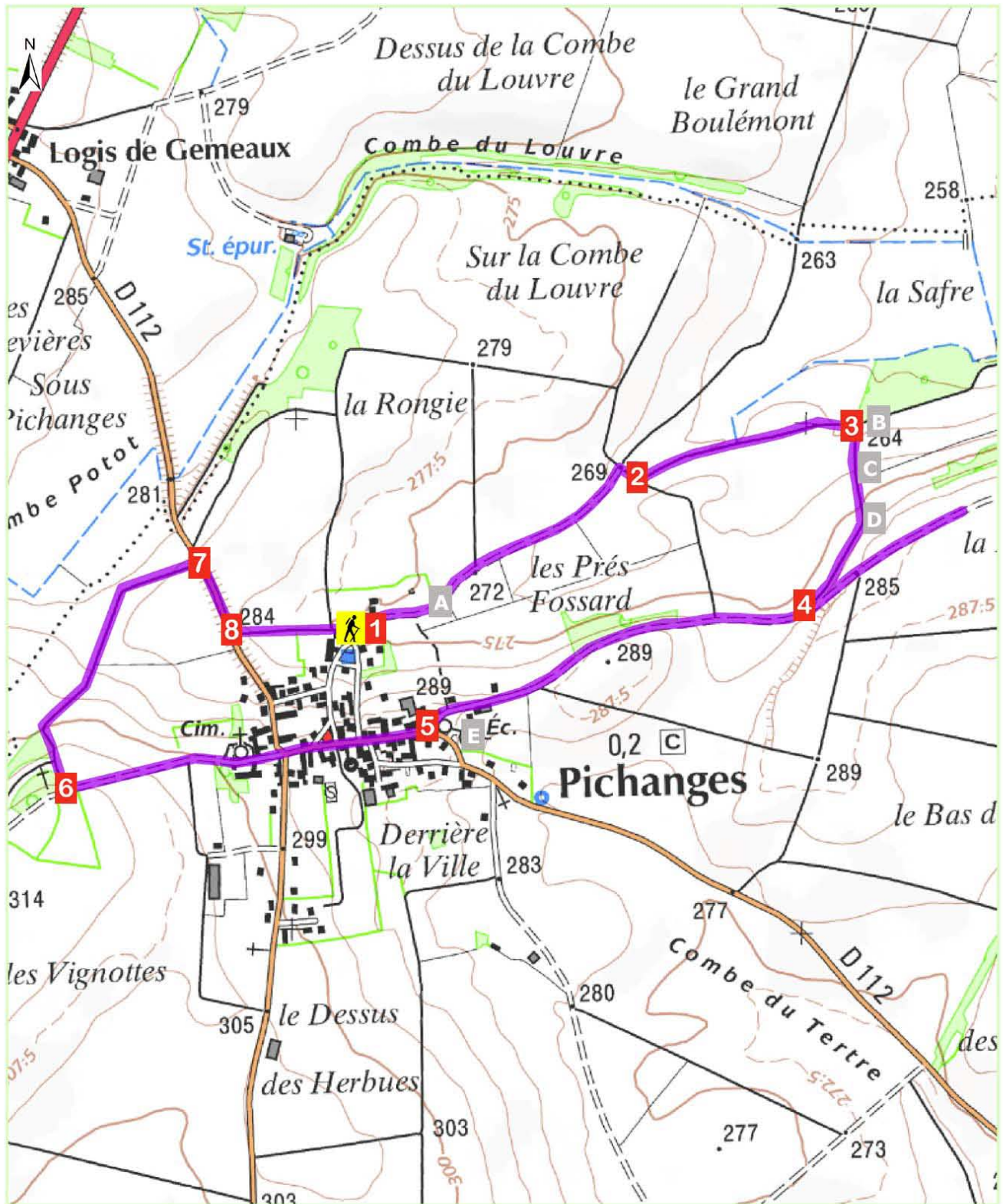


Départ

Circuit de randonnée



1:10 000





Sentier de découverte du Bué

Pichanges

Circuit non itinérant

Niveau de difficulté : **Facile**

Durée : **1h35**

Longueur : **4.8 km**

Lieu de départ : **Place du Potet**

Descriptif du circuit

❶ Vous longez le ruisseau du Potet.

Sur votre droite, vous admirerez un **saule plusieurs fois centenaire**.

Dans les terrains de part et d'autre des chemins qui mènent à la source, vous pourrez remarquer différents **fossiles**. Voir le panneau didactique **A**.

Continuer tout droit sur 400 m, puis vous tournerez à droite.

❷ **Tourner à gauche en direction du bois.**

❸ A la croisée des chemins, continuer tout droit sur 40 m. Le sentier à gauche permet d'accéder à la **source du Bué** avec ses légendes racontées sur le panneau didactique **B**.

Retourner sur vos pas pour prendre le chemin en légère montée en direction de la chapelle.

Nous voici sur des terrains qui évoquent les Templiers. Voir le panneau **C**.

Continuer jusqu'au prochain panneau didactique. Panneau **D**.

Ici, en mai, vous pourrez voir fleurir différentes espèces d'**orchidées** de Bourgogne : Orchis militaire, Orchis mâle, Orchis pyramidal, Orchis homme pendu et Orchis bourdon.

❹ **A gauche en remontant sur 200 m**, vous pourrez admirer des orchis bouc d'une vivacité et d'une hauteur rares.

❺ Continuer en direction de la chapelle pour traverser le village. Vous verrez successivement :

- La **chapelle** décrite sur le panneau **E**,
- La **maison dite templière**,
- La **maison seigneuriale** et son colombier remarquable,
- L'**église** (panneau explicatif).

❻ Avant la croix de rogation, tourner à droite.

❼ Sur la départementale, tourner à droite.

❽ Prendre le chemin à gauche pour rejoindre le point de départ.

La Côte-d'Or s'ouvre à vous

L'itinéraire qui vous est présenté a été sélectionné par le Conseil Général de la Côte-d'Or pour que vous preniez le temps de découvrir les richesses de la Côte-d'Or, son patrimoine, ses paysages et sa douceur de vivre.

Si vous avez rencontré des difficultés, n'hésitez pas à les signaler de sorte qu'elles puissent être prises en compte (onglet « Signaler un problème »).

Le chemin que vous allez parcourir figure au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de la Côte-d'Or, ce qui signifie qu'il fait l'objet d'une attention particulière de la part du Conseil Général, tant en matière de balisage que d'entretien et de sécurité. Toutefois, sachez que vous randonnez sous votre propre responsabilité et qu'il n'est matériellement pas possible de garantir à tout instant un parfait état de balisage et d'entretien. Aussi un certain nombre de précautions s'imposent. Notez en particulier que la signalisation de balisage rencontrée en chemin n'est pas suffisante pour se diriger en milieu naturel. Une carte est toujours nécessaire pour compléter son information.

D'une manière générale, pour vos randonnées en toute sécurité, ne surévaluez pas votre condition physique, préparez votre sortie et emportez avec vous de quoi parer aux éventualités les plus fréquentes. Veillez notamment à :

- consulter les prévisions météorologiques avant de partir ;
- vous renseigner sur les périodes de chasse ;
- emporter un téléphone portable, un vêtement chaud, de l'eau, des fruits secs ou autres aliments pour éviter les fringales, un ou deux sacs poubelle, ainsi que, par temps ensoleillé, des lunettes de soleil, un chapeau et de la crème solaire ;
- porter des chaussures adaptées à la randonnée ;

En cas de difficultés, pour appeler les secours depuis un poste fixe composez le 15 (Samu), le 17 (Police), ou le 18 (Pompiers). Avec un téléphone mobile, composez le 112 (numéro valable dans l'ensemble de l'Union Européenne qui permet de vous localiser).

Pour obtenir des informations touristiques se rapportant aux alentours ou toute information pratique, vous pouvez vous rapprocher des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative concernés et consulter le site internet www.cotedor-tourisme.com.

Le Conseil Départemental et l'Agence de Développement Touristique (ADT) - Côte-d'Or Tourisme vous souhaitent une agréable promenade en Côte-d'Or !